Sauveteur secouriste du travail (SST)-Recyclage

Formation continue

Durée
1 jour

Support
Fascicule.

Coût
180 € HT/jour

Domaines de formation
Sécurité Réglementaire

Prérequis
Titulaire du certificat SST délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels (INRS)

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Objectifs

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention,
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Programme détaillé

Matinée : 8h30-12h30 :

- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Après-midi : 13h30-16h30 :

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail
- Épreuves certificatives (1h environ)
- Bilan de la formation

Moyens pédagogiques

Moyens : Ordinateur, vidéo projecteur, mannequins, DAE de formation, caisse de cas concrets, maquillage, jeux de rôles. Plan d'intervention et plan action-prévention.

Méthodes :

Brainstorming, apport théorique sur la règlementation et les questions diverses liées aux diverses modifications et à la prévention. Situations de cas pratique sur la bonne exécution des gestes de secours.

L'animation est réalisée par un formateur SST certifié par l'INRS

Modalités de suivi et d'évaluations

Une évaluation certificative est mise en place lors du maintien-actualisation des compétences du SST.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification SST figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification (document INRS), utilisée lors de chaque formation maintien et actualisation des compétences.

Sauveteur secouriste du travail (SST)-Recyclage

Formation continue

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.

RECYCLAGE :

La validité de ce certificat est d'une durée de 2 ans, la prolongation de celle-ci est conditionnée par un MAC tous les 24 mois.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre démarche handicap

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026